

CONCOURS DE DESSIN MANGA

Inventez une héroïne ou un héros de manga dans un décor japonais

Règlement du concours

Article 1 :

Dans le cadre de leur programmation sur le manga et les arts du Japon, les médiathèques du Blanc-Mesnil organisent un concours de dessin manga gratuit, ouvert à tous les usagers, à l'exception des professeurs de dessin, des membres du jury et des organisateurs.

Article 2 :

Public : Trois catégories d'âge

- Jeunes : 9 à 12 ans
- Adolescents : 13 à 17 ans
- Adultes : 18 ans et +

Article 3 :

Le thème : « Inventez une héroïne ou un héros de manga dans un décor japonais ».

Article 4 :

Participation :

Chaque participant ne peut présenter qu'un seul dessin, derrière lequel seront précisés son nom, son âge et ses coordonnées (adresse complète, mail et téléphone). Les participants mineurs devront fournir l'autorisation parentale (découper la partie détachable du document).

Article 5 :

Critères du dessin :

Le dessin doit-être une création originale. Il devra être réalisé sur une feuille de papier dessin, de format A4 portrait. Toutes les techniques disponibles peuvent être envisagées pour la réalisation du dessin (crayon à papier ou de couleur, peinture, feutre, pastel, collage...). L'outil informatique, la copie et le décalquage ne sont pas autorisés.

Article 6 :

Dépôt des dessins :

Les dessins seront déposés ou envoyés à la médiathèque Édouard Glissant (1-5 place de la Libération. 93150 Le Blanc-Mesnil) du mardi 8 janvier au samedi 9 mars 2019 à 18h.

Article 7 :

Sélection des dessins : une sélection des meilleurs dessins sera exposée à la médiathèque Edouard Glissant du vendredi 15 mars au samedi 30 mars 2019.

Le jury éliminera d'office tous les dessins choquants (sexe ou violences excessives)

Article 8 :

Résultats et récompenses :

- Trois dessins de chaque catégorie seront récompensés.
- Les résultats seront proclamés le samedi 30 mars à la Médiathèque Edouard Glissant.
- Les lots seront annoncés lors de la remise des prix.

Article 9 :

Composition du jury :

Le jury est composé de professionnels du livre, du manga et des représentants de la ville du Blanc-Mesnil.

Article 10 :

Les organisateurs du concours se réservent le droit de diffuser, éditer et utiliser les dessins primés. Les gagnants autorisent gracieusement la citation de leur nom et la reproduction de leur dessin.

Article 11 :

La participation au concours vaut acceptation totale et sans réserve du présent règlement.

Autorisation parentale pour les mineurs

Je soussigné(e).....

Autorise mon enfant.....

Age :

.

Adresse :

Téléphone.....

à participer au concours de dessin manga organisé par les médiathèques de Blanc-Mesnil, du 8 janvier au 30 mars 2019.

Dans le cadre de ce concours, la production de mon enfant pourra être exposée dans les médiathèques et figurer sur leur site internet.

Fait au Blanc-Mesnil, le

Signature

Coupon à déposer ou à envoyer avec le dessin.